

CETTE FORMATION EST OUVERTE MAIS EN ATTENTE D'ACCREDITATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE (résultat au plus tard fin juin 2026)

Table des matières

PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	1
1) Le CMDL.....	1
2) Conditions d'admission	1
3) Objectifs de la formation.....	2
4) Insertion professionnelle et poursuite d'études	2
5) Organisation des études	2
6) Contenu de la formation.....	2
7) Programme et équipe pédagogique	3
ADMISSION ET INSCRIPTION	6
8) Modalités de sélection	6
9) Calendrier de recrutement.....	7
10) Modalités d'inscription	7
11) Frais de scolarité, aides financières ou financement.....	8

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) LE CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité de faire évoluer leur carrière.

L'établissement est aujourd'hui habilité à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment au partenariat établi avec l'université d'Evry Paris-Saclay. Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'albums, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les étudiants dans leur apprentissage. De plus, près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

2) CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent se présenter aux épreuves du concours d'entrée les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence et qui :

- 1) Soit peuvent justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation ;

- 2) Soit sont titulaires du diplôme national prévu à l'article L. 216-2 du code de l'éducation ou d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien ou d'un diplôme d'études musicales ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent.
- 3) Respecter la limite d'âge de 26 ans (au 31 décembre de la rentrée scolaire)
- 4) Ne pas avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

Pour les candidats qui ne répondent pas aux conditions fixées aux 1 et 2, une demande de dérogation doit être formulée lors de l'inscription au concours d'entrée. La directrice de l'établissement statue après avis d'une commission composée des directeurs pédagogiques.

Les candidats admis non titulaires du baccalauréat doivent déposer un dossier auprès de la direction du CMDL et pourront bénéficier d'un aménagement d'horaires leur permettant de suivre les cursus d'études conduisant à la délivrance de ce diplôme..

Les candidats doivent s'acquitter d'un droit d'inscription dont le montant est fixé chaque année par le Conseil d'administration. Le directeur établit et rend publique la liste des candidats admis à se présenter au concours d'entrée.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves d'admission, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL. En concertation avec le candidat, le CMDL mettra en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

3) OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation DNSPM dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux étudiants une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation)
- De rendre les étudiants autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles.

La formation DNSPM débouche sur le diplôme :

► **Le DNSPM Jazz** – Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien « Jazz et musiques improvisées » est un diplôme de 1er cycle d'études supérieures inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 6 (Bac+3), reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication.

► **OPTION** : le DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique) en attente de validation

S'il en fait le choix dans son dossier de candidature, le candidat sélectionné pourra passer le concours d'entrée à la formation DE. S'il l'obtient, il suivra parallèlement au cursus DNSPM, une formation pédagogique complémentaire menant à l'obtention du DE de professeur de musique.

4) INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES

La formation DNSPM permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...),
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...),
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel.

5) ORGANISATION DES ETUDES

La formation se déroule sur trois années universitaires (de septembre à juin), chacune répartie en deux semestres.

L'étudiant en DNSPM est inscrit dans deux établissements :

- le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements
- l'Université d'Évry Paris-Saclay, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi)

6) CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

- ➔ ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Evry Paris-Saclay : Anglais et deux enseignements de musicologie définis chaque année.
- ➔ ENSEIGNEMENTS au CMDL : La maquette de la formation en annexe, détaille le programme de formation par semestre, le nombre d'heures et les modalités de contrôle des connaissances.

7) PROGRAMME ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : L'étudiant mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique. Il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant traite soit d'un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal.

BATTERIE

Professeur référent : [ARTHUR ALARD](#)

Intervenants : André Charlier, Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, Mathieu Chazarenc, Yoan Schmidt, Nicolas Charlier, Antoine Banville, Raphaël Pannier, Ananda Hamon

PIANO

Professeur référent : [BENOIT SOURISSE](#)

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Maxime Sanchez, Guillaume De Chassy, Jérémy Hinnekens, Simon Chivallon, R Horvath

VIOLON

Professeurs référents : [BASTIEN RIBOT, ALBA OBERT](#)

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy, Thomas Enhco, C Nitescu, Youenn Rohaut, Guillaume Latil, Robin Antunes, Fiona Monbet

GUITARE

Professeur référent : [ANTHONY JAMBON](#)

Intervenants : Romain Pilon, Pierre Perchaud, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Katia Schiavone, Manu Codjia, Michael Felberbaum, Sandro Zerafa, Hugo Lippi

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Intervenants : Jérémy Bruyère, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viret, Thierry Fanfant, Sarah Murcia, Wiliam Brunard

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Jean Charles Richard, Irving Acao, Pierre-Marie Laprand, Olga Amelchenko, Lisa Catberro

TROMPETTE

Professeur référent : [MALO MAZURIE](#)

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Erick Poirier, Yohan Loustalot, Claude Egéa

TROMBONE

Intervenants : Daniel Zimmerman, Bertrand Luzignant, Cyril Galamini, Nicolas Grimonprez

CHANT

Professeur référent : [MANU DOMERGUE](#)

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala, Tierney Sutton, Elora Antolin, Malou Oheix, Mélanie Dahan, Anne Sophie Dereine, Lou Tavano

Oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : [BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

Rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : [ANDRÉ CHARLIER, ANTHONY JAMBON](#)

Harmonie

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- ▶ Travail des arrangements et compositions des étudiants dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité de l'étudiant sur des compositions originales

Professeurs référents : **STÉPHANE GUILLAUME, SIMON COCHARD**

Direction d'ensemble

- ▶ Maîtriser des techniques de direction d'ensemble.
- ▶ Savoir diriger un groupe de musiciens

Professeurs référents : **STÉPHANE GUILLAUME, SIMON COCHARD**

Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des étudiants pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : **CHRIS JENNINGS, CAMILLE DURAND, BENOIT SOURISSE, PHILIPPE MANIEZ, PIERRE PERCHAUD, OLIVIER HUTMAN, THOMAS ENHCO, LOUIS WINSBERG...**

Grand ensemble – Big Band

- ▶ Travail en grande formation
- ▶ Relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeur référent : **STÉPHANE GUILLAUME**

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : **FRÉDÉRIC LOISEAU, JEAN-MICHEL CHARBONNEL, MANU DOMERGUE, STEPHANE GUILLAUME**

Ensemble répertoire « esthétique »

- ▶ Atelier Rhythm'n blues

Intervenant : **BENOIT SOURISSE**

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : **LOUIS WINSBERG, EDOUARD COQUARD**

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : **PRABHU EDOUARD, HENRI TOURNIER**

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenants : **NATALINO NETTO, CIAO MARCIO SANTOS**

- ▶ Atelier musique latine

Intervenant : **ORLANDO POLEO, RENAUD PALLISEAUX**

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : **MARC BERTHOUMIEUX, OLIVIER LOUVEL**

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenant : **OLIVIER HUTMAN**

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : **PHILIPPE BALATIER**

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : **ALAIN DEBIOSSAT**

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : **BASTIEN RIBOT**

- ▶ Atelier « la voix du musicien »

Intervenant : **PIERRICK HARDY**

- ▶ Atelier « Maloya »

Intervenant : **OLIVIER KER OURIO**

- ▶ Atelier musique musette

Intervenant : **CHRISTOPHE LAMPEDECCIA**

Instrument complémentaire (cours optionnel - en fonction des instruments)

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

- ▶ Etude des rythmes
- ▶ Accompagnement rythmiques
- ▶ Travail de la voix : placement, justesse, timbre
- ▶ Posture du chanteur : échauffement corps, mouvements, réflexion sur la posture
- ▶ Approche du microphone
- ▶ Travail de l'oreille par la voix
- ▶ Etude ciblée d'un standard : apprentissage, interprétation, improvisation vocale sur une grille

Intervenants : CES COURS SONT PRIS EN CHARGE PAR DES ETUDIANTS DE 3^{EME} ANNEE

Techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Utilisation logiciel de partition
- ▶ Sonorisation scène
- ▶ Préparation enregistrement technique
- ▶ Assistant studio audio et vidéo
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...
- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER

Studio – enregistrement et production audio

Les étudiants enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenants : NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER

Studio – enregistrement et production vidéo live

Les étudiants enregistrent un concert live, mixent la musique et monte la vidéo. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenants : NICOLAS CHARLIER, PIERRE ANTOINE, PHILIPPE THUILLIER

Travail de recherche – projet personnel

- ▶ Culture musicale et auditions commentées
- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Analyse de l'impact des contextes historiques et culturels
- ▶ Apprentissage par l'écoute active et développe l'écoute critique
- ▶ Réalisation d'un projet écrit

Intervenants : FRÉDÉRIC GOATY, DANIEL YVINEC + INTERVENANTS DIVERS

Master-class

- ▶ Master-class de musiciens de renommée internationale

Prestations scéniques

- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Travail scénique

- ▶ Comment interagir, communiquer avec le public et faire passer ses émotions
- ▶ Gestion du trac, des postures, de la gestuelle

Environnement professionnel

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien (spectacle vivant, enregistrement, production, diffusion, communication, enseignement, médiation)
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence....

Intervenants : **CHANTAL CHARLIER, DAVID ENHCO ET DES INTERVENANTS SPEDIDAM, SACEM...**

Prévention santé geste et posture

- ▶ Prévention des troubles musculo-squelettiques
- ▶ Adoption de postures ergonomique
- ▶ Sensibilisation à l'importance des pauses et de l'échauffement
- ▶ Promotion du bien-être physique et mental

Résidences artistiques

- ▶ Participation à 2 résidences artistiques sur l'année
- ▶ Rencontre et travail avec le théâtre

Méthodologie

- ▶ Développement des compétences en recherche
- ▶ Organisation et structuration du travail

Réalisation visuel de projet

- ▶ Conceptualisation du projet
- ▶ Choix des visuels pour définir l'identité du projet
- ▶ Réalisation du supports visuel

Projet de médiation

- ▶ Analyse du public et de ses besoins
- ▶ Définir les objectifs à atteindre
- ▶ Concevoir les activités associées
- ▶ Recherche de partenaires
- ▶ Planification des activités
- ▶ Evaluation et suivi du projet

Projet personnel artistique

Tout au long de son cursus, l'étudiant est accompagné pour créer un projet musical personnel. Au semestre 5, il présente l'avancée de son projet musical et à la fin du semestre 6 a lieu son concert de fin cursus face au jury DNSPM.

Stage d'insertion professionnelle

L'étudiant effectue au moins un stage lors de ses trois années d'études. Il peut s'agir d'un stage d'immersion dans le milieu professionnel (production, diffusion, relations avec les publics, enseignement) ou d'un stage artistique (participations aux répétitions et aux concerts).

ADMISSION ET INSCRIPTION

8) MODALITES DE SELECTION

▶ 1^{ère} étape : Le dossier d'inscription en ligne

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves d'admission, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL. En concertation avec le candidat, le CMDL mettra en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

► **2^{ème} étape : Les épreuves d'admission**

Le candidat retenu est invité à se présenter à l'épreuve d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter à l'épreuve 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Les épreuves auront lieu en présentiel sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dans ce cas elles auront lieu à distance (via une plateforme de visioconférence).

Épreuves écrites

- Epreuve d'harmonie
- Epreuve d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats. Elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuves pratiques

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat. Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
 - 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés. Cette liste est disponible sur notre site cmdl.eu
Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux. Il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux sans partition.
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Cas particulier : le candidat étranger ou français résidant à l'étranger ne pouvant se présenter au concours d'entrée du fait de l'éloignement, peut demander à l'administration une dérogation, afin de passer les épreuves d'admission à distance. L'administration du CMDL se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande. En cas d'acceptation, un rendez-vous en ligne pour une audition et un entretien sera organisé entre les jurys et le candidat, à une date définie par l'établissement.

L'effectif des formations diplômantes (DNSPM, Licence, Master et Formation professionnelle) est limité.

9) CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Ouverture des inscriptions : 10 décembre 2025
DAP (pour étrangers Non Européens) : 15 décembre 2025
Fin des inscriptions CMDL : 1 mars 2026

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 23 mars 2026
Épreuves d'admission : 16-17 avril et 6-7 mai 2026
Résultats : 5 juin 2026

10) MODALITES D'INSCRIPTION

Le candidat admis en DNSPM devra procéder à son inscription dans les 2 établissements partenaires :

► **Au CMDL**

L'inscription est définitive après réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'acompte avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

► **A l'université d'Évry Paris-Saclay**

Suite au concours d'entrée, le CMDL transmet à l'Université d'Evry Paris-Saclay la liste des candidats sélectionnés. Ces derniers peuvent alors procéder à leur inscription en ligne sur le site de l'université après avoir réglé au préalable la CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus).

11) FRAIS DE SCOLARITE, AIDES FINANCIERES OU FINANCEMENT

Frais de scolarité

- ➔ Inscription au CMDL : 2000€
- ➔ Inscription à l'université d'Evry/Paris Saclay : +/-175€
- ➔ CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : +/-105€

Aides financières ou financement

Si les ressources financières du candidat sont limitées, il peut prétendre à une bourse afin de financer ses études.

Les bourses sur critères sociaux (BCS) : Les aides sont attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille et l'éloignement du lieu d'études. N'attendez pas le résultat du concours pour vous renseigner.

L'aide d'urgence : Le fonds national d'aide d'urgence permet d'apporter une réponse rapide aux situations de précarité des étudiants. Il existe deux types d'aides spécifiques : une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés, ou une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes. Renseignement, simulation et demande de bourse BCS : etudiant.gouv.fr

→ MÉMO

Inscription sur le site du CMDL jusqu'au 1 mars 2026 inclus.

Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées **AVANT** de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF et également jpeg (pour la carte et la photo d'identité).

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats

- Copie de votre pièce d'identité recto/verso
- Photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix
- Partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admission - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max.)
- Paiement en ligne de 80 euros vous sera demandé à la fin du formulaire d'inscription, il correspond aux frais de dossier.

Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

1. BACCALAURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

Obtention prévue en 2026 :

- Copie du certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :

- Copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent
- Copie du relevé de notes

2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

Études supérieures en cours :

- Copie du dernier relevé de notes

Études supérieures antérieures :

- Copie du diplôme ou du dernier relevé de notes obtenu

3. ÉTUDES MUSICALES

Études musicales en cours :

- Copie du certificat de scolarité de votre conservatoire ou de votre établissement avec le détail des cours suivis

Études musicales antérieures :

- Copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz ou certificat d'inscription CPES
- Copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales suivies

Pour les candidats étrangers

- Copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
- Copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
- Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
- Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France

→ Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant : <https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>